

# Nieder'Infos

*Un village dans la ville*

## Bel été à tous !





# LA VIE COMMUNALE

## Niederhausbergen, village

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens et concitoyennes,

Une nouvelle fois, notre village a été **classé 1<sup>er</sup> village d'Alsace et 28<sup>ème</sup> village de France parmi les 30 000 communes de moins de 2 000 habitants** que compte notre pays. Ce sont 187 critères définis par l'INSEE qui déterminent ce classement. Je le considère avec fierté pour vous tous et avec humilité.

**UN SECTEUR SANTÉ TRÈS COMPLET ET DE NOUVELLES ADRESSES POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR, GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN.**

**C'est bien parce que de nouvelles constructions sont réalisées dans notre village, qu'une offre de santé complète a pu être accueillie, pérennisée et surtout complétée**, à en faire rougir nombre de communes bien plus grandes que Niederhausbergen.

Au 11 rue de Bischheim, programme immobilier qui avait fait l'objet de recours devant les tribunaux, perdus par les opposants, se sont installés depuis le printemps, **notre cabinet médical, notre cabinet dentaire et notre psychologue.**

Au 18 rue de Hoenheim, en face de la mairie, nous avons accueilli récemment **un cabinet de kinésithérapie**, dans un nouvel immeuble qui redonne du cachet à notre Place des Libertés, centre de notre commune. Encore un projet qui avait été contesté par les mêmes opposants. Rue de Mundolsheim, en face de la pharmacie, s'y est transféré en mai, le 1<sup>er</sup> cabinet historique de notre village

qui avait trouvé sa place, rue de Haldembourg, lors de la réalisation du lotissement Saint Thomas en 2014.

**Notre cabinet infirmier y est aussi présent**, rue de Mundolsheim.

**Il n'y a pas de secret : disposer des meilleurs services dépend de l'offre d'habitats de qualité et d'une population suffisante pour leur assurer un avenir et une pérennité à long terme.**

Rester recroquevillé sur soi-même est le signe du déclin, et de la mort lente d'une commune : nous étions passés par ce stade dans les années 2010. Ne l'oublions jamais !

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE FAIT PARTIE DE NOS GÈNES ET DE NOUVEAUX PROJETS ONT ABOUTI**

Plus que jamais, **notre ADN est celui de la protection de notre nature, de notre agriculture et de notre environnement**, (voulue et inscrite dans notre PLUi), mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin et continuer à œuvrer en ce sens. J'ai donc le plaisir de vous annoncer des nouveautés majeures :

**•Une Zone de Non-Traitement** va être mise en œuvre, tout autour de notre village, en accord avec tous les exploitants agricoles qui en ont validé le principe en avril dernier en présence de la chambre d'agriculture. Cela consistera à reculer les cultures de 5 mètres en bordure d'habitations en y semant des prairies fleuries, **et surtout en n'épandant plus de produits de traitement sur ces surfaces.** Au total, les cultures seront éloignées dès le printemps prochain d'une dizaine de mètres en moyenne.



# où il fait bon vivre



• **Des potagers familiaux** : un de mes vieux souhaits a pu se concrétiser en début d'année, avec le don fait à la commune d'un terrain de 11,51 ares, jouxtant le cimetière communal. Suite à l'appel lancé, une douzaine de concitoyens ont émis le souhait de disposer d'un petit lopin de terre, vœu qui pourra être réalisé à la nouvelle saison.

• **Des bornes de recharge électrique pour une politique municipale ambitieuse** : une première a été installée sur le parking du jardin des coteaux au début de l'été. Elle s'intègre dans un plan global métropolitain, financé par elle, mais limité à une seule borne pour les communes de notre taille.

• **Mais notre commune ira plus loin en prenant en charge d'autres bornes extérieures, et surtout en imposant à chaque promoteur immobilier de prévoir des accès électriques** sur chaque place de parking ou de garages souterrains. Ceci est déjà effectif dans tous nos petits immeubles.

• **Une aide communale de 100 euros par famille, pour l'acquisition d'un vélo électrique ou classique** : nous avons voulu être un acteur de l'usage du vélo car nous sommes la seule commune de l'Eurométropole à disposer de possibilités de déplacements 100% doux, pour en avoir fait un engagement politique fort vis-à-vis de nos concitoyens.

• **Un réseau d'éclairage à leds** : l'intégralité de notre quartier EST du village a été équipée avec ce nouvel éclairage économe en énergie, une étape vers un éclairage durable sur 100% de notre village.

## LE RETOUR DE LA CONVIVIALITÉ ET DU VIVRE ENSEMBLE

Nous avons tous envie de nous retrouver dans des conditions normales ou presque.

### • Les Olympiades de nos jeunes

J'ai souhaité créer un événement sportif pour les jeunes de notre village avec les Olympiades de Nieder qui se sont déroulées le samedi 26 juin. De nombreux enfants ont ainsi profité de cette journée sportive organisée par la Mairie, aidée en cela par nos associations concernées que je remercie chaleureusement.

### • La fête nationale

Un relief particulier aurait dû être donné à la fête nationale, avec l'organisation d'une soirée haute en couleurs, musique et feu d'artifice. Les conditions météo en ont décidé autrement. Nous organiserons un nouveau moment festif pour le 14 ou le 15 août.

### • Un programme de rentrée

Journée du Patrimoine et Journée Citoyenne sont prévues à l'automne.

**Chers concitoyennes et concitoyens, vous aurez constaté que notre engagement est fort et respecté. Il n'y a de vertu que le travail pour l'intérêt général.**

Bien cordialement,  
Votre Maire, Jean Luc Herzog

## LES JARDINS POTAGERS AU CŒUR DU VILLAGE

Depuis très longtemps, le maire souhaitait proposer à son conseil municipal, la mise en œuvre de jardins potagers à destination des habitants. Il s'en était ouvert à Mme Zimmer, car la commune ne disposait pas de foncier, proche de l'habitat ! Et un jour la bonne nouvelle est tombée. Mme Zimmer a proposé au maire son jardin, devenu propriété entre temps de M. Freddy Baumgartner qui en a validé le principe.



C'est ainsi que deux délibérations ont été prises en ce sens et qu'une plaque a été inaugurée le 23 juin. Vous connaissez sûrement les jardins jouxtant le cimetière municipal qui croulent sous les plantations diverses à la fin de l'été. Ils vont très bientôt laisser la place à un petit monde organisé dédié aux amoureux de la terre. Une dizaine d'amateurs se sont fait connaître. Ils en profiteront dès le printemps prochain. La commune entreprendra quelques travaux pour leur donner une vraie configuration de jardins potagers (arrivée d'eau, cabanon de rangement collectif, reprise des clôtures, parcelles,...).

### Des espaces aux multiples vertus

Retrouver un contact physique avec la nature, développer des relations avec les autres jardiniers, manger sainement... Autant de plaisirs que s'apprentent à partager les bénéficiaires des jardins bientôt pourvus d'eau potable. Désormais, l'eau sera directement accessible à proximité des terrains. Evitant ainsi le bal des jardiniers durant l'été !

## BORNES ELECTRIQUES



**Notre commune mène une politique très forte en faveur du tout électrique ou de l'hybride automobile. Ainsi tous les nouveaux programmes immobiliers développés depuis 2 années ont l'obligation à la demande du maire, de proposer des raccordements électriques, pour toutes les places de parking et de garage, créées en sous-sol. De même, la commune développe des places en extérieur, dévolues à recevoir des bornes de rechargement électrique. La première financée par l'Eurométropole a été installée sur le parking du jardin des coteaux. D'autres, financées par la commune exclusivement, suivront.**

L'Eurométropole de Strasbourg a confié le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques à un prestataire privé. C'est le groupement Engie-Freshmile qui a été choisi par l'Eurométropole de Strasbourg, au terme d'un appel à initiative privée (AIP), pour déployer 90 bornes - soit 150 points de charge de véhicules électriques - sur l'ensemble du territoire métropolitain, soit pour 500 000 habitants.

A Niederhausbergen, elle se situera sur le parking du jardin des coteaux.

- 2 places de parking nécessaires par borne + emplacement sur le trottoir

- 22 kW : borne monobloc
- 8 jours de travaux par borne (ENGIE et SER)
- Fourniture d'électricité 100% renouvelable par ENGIE
- Les bornes seront géolocalisables sur internet
- Le paiement se fera grâce à un badge RFID et à l'avenir via la communication borne / véhicule
- La charge en itinérance possible grâce à l'interopérabilité
- Seul le stationnement de véhicules en charge sera autorisé

# ET SI VOUS PASSIEZ AU VÉLO ?

L'Etat, l'Eurométropole mais également votre mairie vous facilitent l'acquisition d'un vélo qu'il soit électrique ou non. Alors, avant d'écumer les magasins, renseignez-vous sur les aides que vous pourriez obtenir en faisant un geste pour la planète !

## LA MAIRIE, ACTRICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'USAGE DU VÉLO

Ce n'est pas nouveau, depuis quelques années maintenant, nous développons des infrastructures dédiées au vélo et aux piétons. Ainsi Niederhausbergen est devenue la seule commune 100 % déplacements doux de toute l'Eurométropole et est parfaitement raccordée à toutes les autres communes. Aussi était-il légitime pour nous d'accompagner les politiques nouvelles d'aides à l'acquisition d'un vélo. Mais nous avons surtout voulu devenir moins contraignants que l'Etat et l'Eurométropole.

**Pas de quotient familial, pas d'exclusivité électrique, un vélo classique est meilleur pour la santé et la planète. 100 € d'aide par famille !**

### L'ETAT EN PREMIÈRE LIGNE

Dans la lutte pour la généralisation du vélo l'Etat a frappé un grand coup en mars 2021 en créant une aide à l'achat d'un vélo électrique. Cette aide n'est valable qu'une seule fois !

### Les conditions du bonus vélo à assistance électrique

Sont éligibles les personnes suivantes :

- majeur
- avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €
- avoir bénéficié d'une aide ayant le même objet, attribuée par la collectivité territoriale ou le groupement de collectivités territoriales.



### Le vélo acquis doit avoir les caractéristiques suivantes :

- être neuf
- ne pas utiliser de batterie au plomb
- être un cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route
- ne pas être cédé par l'acquéreur dans l'année suivant son acquisition.

### Le montant du bonus vélo à assistance électrique

Le montant de l'aide sera plafonné en fonction des critères suivants :

- le montant de l'aide d'État complète l'aide allouée par la collectivité territoriale, ces 2 aides sont cumulatives
- le montant de l'aide d'État ne peut excéder le montant de l'aide accordée par la collectivité locale et ne peut dépasser 200 €.

### La démarche pour obtenir le bonus vélo à assistance électrique

La demande d'aide doit être effectuée via le site de l'Agence de Services et de Paiement

(ASP) au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo.

Le formulaire renseigné doit être transmis à la direction régionale de l'ASP Grand Est.

### L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, l'EMS vous aide à faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un vélo cargo à assistance électrique ou à la motorisation de votre vélo classique si vous résidez dans l'une des 33 communes de l'EMS.

#### Subvention

→ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) chez un partenaire "Vélooptimiste" dont la liste est fournie par le site

Le principe est clair : le montant attribué dépend de votre niveau de ressources. L'aide varie ainsi de 300 à 500 € selon votre Quotient Familial (QF).

→ pour l'achat d'un vélo cargo à assistance électrique chez un partenaire "Vélooptimiste"

Le montant de la subvention est de 500 € quel que soit le (QF).

→ pour la motorisation d'un vélo classique  
Le montant de la subvention est de 150 € quel que soit le QF.

Pour bénéficier de la subvention, l'achat du cycle devra obligatoirement se faire auprès d'un revendeur-distributeur situé dans l'une des 33 communes de l'EMS, et dépositaire de la marque "Partenaire Vélooptimiste".

#### Où se renseigner ?

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, vous pouvez prétendre aux aides en complétant un formulaire de demande sur "monstrasbourg.eu".

**Informations :**  
**numéro vert ZFE**  
**0 800 100 267**



**Appel gratuit du lundi au vendredi**  
**de 9h à 12h**  
**et de 14h à 17h**

« Parce que nous avons conscience des prix des vélos et que nous souhaitons aider le plus grand monde, nous avons décidé de subventionner l'achat de tout type de vélo neuf sans faire de distinguo. Qu'il soit à assistance électrique ou mécanique, vous pouvez obtenir l'aide municipale et cumuler les aides étatiques pour vous offrir le vélo dont vous rêvez ! Pour ce faire, il suffit de vous rapprocher de la mairie, muni de la facture de votre achat. »

Attention, seules les 50 premières demandes pourront être satisfaites.

Et maintenant... Roulez jeunesse !



## MON VÉLO EST GONFLÉ ! DEVENEZ VELOOPTIMISTE

En Alsace et plus particulièrement dans l'Eurométropole, vous êtes nombreux à vous déplacer à vélo. Avec plus de 560 km d'aménagements cyclables, l'Eurométropole de Strasbourg est le premier réseau vélo de France. Afin que vous puissiez toujours être prêts à pédaler, l'EMS a commencé à équiper les villes de bornes de gonflage ! L'objectif est que chaque commune et chaque quartier de Strasbourg dispose de ce service à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

A Niederhausbergen, la pompe aux couleurs chatoyantes a été installée le 31 mars. Et les cyclistes ne s'y trompent pas ! Initialement installée en face de la mairie, cette drôle de coccinelle a dû déménager pour ne plus gêner la circulation des piétons. Elle a naturellement trouvé sa place quelques centaines de mètres plus loin, rue de Hoenheim (à côté de l'atelier municipal).

Désormais vous pourrez regonfler GRATUITEMENT votre vélo à l'heure qui vous convient. Pas de panique si vous ne savez comment vous y prendre, les pompes Vélooptimiste sont équipés d'un mode d'emploi. Ce sont des pompes à pied, non électriques qui permettent de gonfler tous types de valve de chambre à air vélo. Elles peuvent également être utilisées pour d'autres usages tels que regonfler les pneus d'une poussette ou d'un fauteuil d'une personne à mobilité réduite.

Attention : la pompe n'est pas dimensionnée et adaptée pour un usage sur les véhicules motorisés.

Bonne balade !

# BIBLIOTHÈQUE LE NAUTILUS

Chers lecteurs et lectrices, la Bibliothèque Nautilus continue de vous servir, pendant la période des vacances scolaires, aux mêmes horaires (en respectant les conditions sanitaires) :

Mardi ➤ 16h15 à 19h

Mercredi ➤ 15h à 18h

Samedi ➤ 9h30 à 12h30

Nous disposons de plus de 5000 références, de quoi trouver son bonheur pour lire pendant les vacances.

En octobre, nous ferons le plein de nouveautés lors de la rentrée littéraire.

**Rappel du coût de l'abonnement :**  
**GRATUIT JUSQU'À 16 ANS**  
**8,40 euros/an pour les adultes**

Vous voyez donc que nos bénévoles sont toujours disponibles pour vous accueillir et vous conseiller dans vos lectures et même dans celles de vos enfants.

Alors n'hésitez plus, venez nous voir et laissez-vous tenter !

Les bénévoles du Nautilus vous attendent.

Bilger Marie-Paule ; Guterl Sylvie ; Herzog Liliane ; Hetzel Marie-France ; Ehrhardt Irène ; Llamas Gaby ; Perrinel Claudine ; Respaud Marie-Odile ; Vezy Monique et notre responsable informatique : Guterl Patrick.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin dans le respect des règles sanitaires.**

Lors du précédent conseil, les enfants avaient montré de l'intérêt pour le respect de l'environnement et le nettoyage de la commune. Ils trouvent qu'il y a trop de crottes de chiens, de mégots de cigarettes, de masques, de dépôts sauvages à la déchetterie...

Monsieur le Maire leur a proposé de faire des dessins et des slogans qui serviront à confectionner un flyer et sera distribué dans les boîtes aux lettres de la commune afin de sensibiliser nos citoyens.

**Un ramassage des déchets dans le village sera organisé samedi matin 25 septembre, à l'occasion de la journée citoyenne.**

**Le Conseil Municipal des Enfants ainsi que tous les enfants de l'école seront invités à participer à cette action.**



**Le thème des J.O de Tokyo 2021 a été abordé avec les enfants, avant d'évoquer les "Olympiades des Jeunes de Nieder".**

Ces Olympiades se sont déroulées le samedi 26 juin à l'Espace Nieder' de 10h à 16h30 avec une restauration organisée par le Football Club.

Les clubs de foot et de basket, la Mairie avec le badminton et la pétanque ont organisé des tournois entre les jeunes par catégories d'âges. Une remise de prix et une collation ont clôturé cette journée.

Ces Olympiades auront permis de faire découvrir ces sports aux enfants qui ne les pratiquent pas et de passer un agréable moment.

# LA BADGÉO GRATUITE POUR TOUS LES MOINS DE 18 ANS

**Trams, bus, transport à la demande, bus à haut niveau de service... tout le réseau de la CTS passe en mode gratuit à partir du 1<sup>er</sup> septembre pour les mineurs qui résident dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole, à condition de se munir d'une carte badgéo.**

**Explications de cette promesse de campagne de la présidente de l'Eurométropole.**

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, tous les jeunes de moins de 18 ans qui habitent dans l'Eurométropole de Strasbourg pourront bénéficier d'un abonnement CTS gratuit. Cette mesure a trois objectifs principaux : réduire le budget déplacements des familles, inciter à l'usage des transports en commun dans un contexte de crise climatique et de mise en place dès l'année prochaine, d'une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les voitures. Et enfin, favoriser les déplacements au sein de l'Eurométropole.

Pour profiter de cette nouvelle mesure, la possession d'un titre gratuit sur carte Badgéo ou sur l'appli CTS sera nécessaire.

La mesure vaut aussi pour les étudiants qui ne sont pas originaires de l'Eurométropole, à condition qu'ils résident sur place. Aujourd'hui, 30 000 des 140 000 abonnés de la CTS ont moins de 18 ans. L'Eurométropole compte 80 000 jeunes de moins de 18 ans. Dans les faits, les transports en commun sont déjà gratuits pour les moins de cinq ans.

Les démarches d'adhésion seront à réaliser auprès de la CTS via l'agence en ligne dès maintenant !

**Informations et modalités sur [www.cts-strasbourg.eu](http://www.cts-strasbourg.eu)**

## Concours de fleurissement

### « Je plante donc je suis »

**Alain Baraton, Jardinier en chef  
du Domaine national de Trianon  
et du Grand parc de Versailles**

#### Et vous, qu'avez-vous planté et donné à voir de vous cette année ?

Le concours de fleurissement et d'aménagement paysager organisé par la municipalité se déroulera de la façon suivante : les candidats seront sélectionnés par le jury qui passera dans les rues ou venelles (cheminements doux) avant le 31 juillet, pour noter les fleurissements et aménagements paysagers visibles depuis l'espace public en 3 catégories. Le règlement du concours est détaillé ci-dessous.



NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ : ET POUR CE FAIRE, RIEN DE PLUS FACILE, PAS D'INSCRIPTION ! C'EST LE JURY QUI SÉLECTIONNE LES CANDIDATS, EN PASSANT DANS LES RUES OU VENELLES (CHEMINEMENTS DOUX) ENTRE LE 15 JUIN ET LE 31 JUILLET, POUR NOTER LES FLEURISSEMENTS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS VISIBLES DEPUIS L'ESPACE PUBLIC.

**En 2021, 3 catégories :** ① jardins fleuris ② balcons fleuris ③ terrasses paysagères et /ou fleuries

#### RÈGLEMENT

**Art 1 :** Le concours est placé sous l'autorité du Maire. L'organisation en incombe à la Commission Municipale des Affaires Associatives, Culturelles et des Fêtes sous la responsabilité de l'Adjoint délégué. Le choix des membres du jury est soumis à l'agrément préalable du Maire ou de son représentant. Le concours est doté de prix fournis par la Municipalité et des donateurs privés. Seules les décorations florales ou paysagères visibles de la rue, d'une venelle (cheminement doux) ou d'un lieu public seront prises en considération.

**Art 2 :** Le concours est réservé aux habitants de Niederhausbergen, à l'exception des professionnels de l'horticulture.

**Art 3 :** Les 3 gagnants des premiers prix de 2021 ne pourront pas concourir en 2022, mais pourront faire partie du jury 2022 s'ils en expriment le souhait auprès de la Mairie ☎ 03 88 56 20 00.

**Art 4 :** Le concours comporte 3 catégories :

1. Jardins fleuris
2. Balcons fleuris
3. Terrasses paysagères et / ou fleuries

**Art 5 :** Le passage du jury se fera avant le 31 juillet pour noter les catégories définies ci-dessus.

**Art 6 :** La notation attribuée par le jury tiendra compte des critères suivants :

- Aspect général ● Ampleur du fleurissement
- Harmonie et contraste des couleurs ● Diversité et choix des végétaux ● Présence de plantes vivaces ● Limitation de l'arrosage

#### Art 7 :

Les gagnants seront informés préalablement à la remise des prix qui aura lieu en septembre, chaque candidat sélectionné s'engage à accepter sans réserve le présent règlement, ainsi que les décisions du jury, à respecter les modalités du concours et donne son assentiment pour la prise de photographies de ses réalisations florales ou paysagères par les organisateurs pour leur éventuelle diffusion dans les médias municipaux.

# Joyeux anniversaire

80  
ans



Le 1<sup>er</sup> mars, Madame Zehra YANKACAR  
née TAZE

80  
ans



Le 13 avril, Monsieur Jean FONTAINE

80  
ans



Le 4 juin, Madame Erna BECK née PFRIMMER

85  
ans



Le 18 juin, Madame Denise WALTER née LOBSTEIN

80  
ans



Le 27 juin, Madame Marie HEITZ née LEIBRICH

# Nos Félicitations



**Le 23 avril, Monsieur et Madame ERTZ  
ont fêté leurs nocés d'Or  
50 ans de mariage**



**Le 8 juin, Monsieur et Madame DIEMER  
ont fêté leurs nocés de Palissandre  
65 ans de mariage**



**Le 2 juillet, Monsieur et Madame BERNHARDT  
ont fêté leurs nocés d'Or  
50 ans de mariage**

## Naissances

14 février  
Gabrielle DEMORY  
24 février  
Ariana DA ROSA  
7 mars  
Achille CHARPIGNY  
9 avril  
Yuna BUCCIALI BARTZ  
15 avril  
Thyam JEAN-BAPTISTE  
28 avril  
Gabriel LORENTZ  
14 mai  
Gaspard MATHERN  
17 juin  
Altan YANKACAR

## Mariages

11 juin 2021  
Ayhan DAGLAYAN  
et Marion GROSS  
26 juin 2021  
Jean DI VAGNO  
et Anaëlle BAGUET

## Décès

31 mars  
Brigitte METZGER née BEGUINOT  
11 avril  
Pierre RIOUX  
6 mai  
Eliane ERTZ née HOFFER  
9 juin  
Christian KEIM  
12 juin  
Gaston MERCKEL  
16 juin  
Roger SCHNEIDER

# ZFE\* : POUR AMÉLIORER

\* ZONES A FAIBLES EMISSIONS



**VERT (Crit'Air 0)**  
> véhicules 100 % électrique  
et hydrogène



**VIOLET (Crit'Air 1)**  
> véhicules essence, gaz ou hybride  
rechargeables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011



**JAUNE (Crit'Air 2)**  
> véhicules essence, hybride  
entre 2006 et 2010

La mise en œuvre de la ZFE est l'enjeu majeur de la nouvelle gouvernance eurométropolitaine, car sa présidente est pieds et poings liés avec la majorité verte de Strasbourg à qui elle doit rendre des comptes. Ainsi, les désirs strasbourgeois s'imposent à l'ensemble des autres communes : la ZFE en est l'exemple central, mais aussi l'abandon de la VLIO, et la restructuration de la M35 (A35).

Nous sommes un groupe de 13 maires et élus de ces communes à revendiquer une autre approche de la ZFE, plus sensée, moins contraignante et plus respectueuse des capacités financières des citoyens qui se retrouveront très rapidement sans possibilité d'utiliser leur voiture actuelle.

Nous avons déjà réussi à différer de quelques mois la délibération que voulait nous faire prendre l'Eurométropole début juillet. Car nous voulons une mise en conformité avec la loi, qui sera votée à l'automne.

A Niederhausbergen, nous défendons le respect de l'environnement ; le développement durable est essentiel et central. Mais nous refusons de contraindre les habitants pour y arriver.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la Tribune que je porte avec de 12 de mes collègues maires qui ont une vision posée et respectueuse des gens, autour d'une ZFE intelligente et non punitive.

## TRIBUNE DU GROUPE DES MAIRES ET ÉLUS INDÉPENDANTS

Certes la loi oblige l'Eurométropole de Strasbourg à mettre en place une Zone à Faibles Emissions (ZFE). Elle prévoit cependant des aménagements visant à la rendre moins contraignante pour les habitants.

Pourtant l'exécutif de l'Eurométropole s'entête à vouloir imposer une ZFE plus stricte que celle prévue par la loi « Climat et Résilience », adoptée le 4 mai dernier en première lecture par l'Assemblée Nationale, dans laquelle l'interdiction des Crit'Air 2 ne figure nulle part !

Concrètement, cela signifie que l'interdiction des Crit'Air 2 (qui reviendrait à étendre l'interdiction à l'ensemble des véhicules essence d'avant 2011 et à la totalité des véhicules diesel) n'a pas lieu d'être, ni en 2025, ni en 2028 ni à aucune autre date.

Le projet porté par la Présidente de l'Eurométropole d'interdire les Crit'Air 2 relève donc bien d'un choix politique et non d'une obligation. L'ensemble de son projet mettrait brutalement au rebut plus de 75% des véhicules de notre agglomération, dont des véhicules récents qui seront probablement remis en circulation ailleurs dans l'Union Européenne !

Cet excès de zèle condamnerait bon nombre de nos habitants à se défaire de leurs véhicules en l'espace de quelques années. Y compris des véhicules que l'on peut encore acheter en concession aujourd'hui, avec prime de l'Etat !

L'Eurométropole vient de lancer sa concertation publique pour pouvoir prétendre susciter l'adhésion de la population mais, sans surprise, elle reste muette sur au moins deux éléments clés :

1. La question d'interdire les Crit'Air 2 ou pas.
2. La question du calendrier, pourtant centrale.

# LA QUALITÉ DE L'AIR ?



ORANGE (Crit'Air 3)  
> véhicules essence, hybride  
entre 1997 et 2005



BORDEAUX (Crit'Air 4)  
> diesel entre 2001 et 2005



GRIS (Crit'Air 5)  
> diesel entre 1997 et 2000

En réalité l'exécutif de l'Eurométropole confond les notions de concertation et d'information. Leur démarche s'apparente plutôt à une politique du fait accompli.

Osons poser les vraies questions pour y apporter les bonnes réponses !

Nous sommes tous attachés à la réduction des émissions de particules fines, mais cette transition ne pourra réussir qu'avec l'acceptation des habitants. Nous n'accepterons jamais que nos concitoyens, notamment les plus fragiles, soient spoliés de leurs biens par la seule volonté d'un exécutif eurométropolitain privilégiant une écologie dogmatique à une écologie aidante.

Nous demandons à l'exécutif de l'Eurométropole de revoir sa copie !

Le groupe des Maires et élus indépendants

Eric Amiet (maire de Wolfisheim), Camille Bader (maire d'Eckwersheim), Jacques Baur (maire de Blaesheim), Catherine Graef-Eckert (maire de Lingolsheim), Christine Gugelmann (adjointe de Bischheim), Jean-Louis Hoerlé (maire de Bischheim), Jean Luc Herzog (maire de Niederhausbergen), Jean Humann (maire d'Entzheim), Céleste Kreyer (1<sup>er</sup> adjoint d'Eschau), Gildas Le Scouëzec (conseiller de Lingolsheim), André Lobstein (maire d'Eckbolsheim), Pierre Perrin (maire de Souffelweyersheim), René Schaal (maire de Lipsheim), Jean-Michel Schaeffer (maire de Geispolsheim), Elodie Steinmann (conseillère de Lingolsheim), Yves Sublon (maire d'Eschau), Laurent Ulrich (maire de Hangenbieten).

## LE CALENDRIER DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZFE SUR LE TERRITOIRE DE L'EMS



**FCN**



Si les compétitions de football ont été suspendues pour l'ensemble de la saison 2020-2021 dès le mois de novembre, la pratique a tout de même été autorisée dès l'hiver. C'est avec beaucoup de plaisir que les licenciés du FC Niederhausbergen ont pu retrouver le chemin des terrains.



Une journée découverte du foot avec l'école élémentaire

Sans vestiaires, sans buvette, mais avec l'envie de se défouler et le plaisir de se retrouver, les seniors, vétérans et super-vétérans ont continué les entraînements de façon hebdomadaires depuis janvier. Quant aux enfants, c'est chaque mercredi et samedi qu'ils ont pu pratiquer leur sport favori. Le FCN est très fier d'avoir assuré au maximum la continuité de la pratique pour ses licenciés, contrairement à de nombreux clubs des alentours. Cela a pu se faire grâce à sa formidable équipe de bénévoles, active et dévouée à leur club.

L'amélioration de la situation sanitaire au printemps a permis au FC Niederhausbergen d'organiser quelques événements toujours dans le strict respect des règles sanitaires. Ainsi, le FCN a réussi à adapter son traditionnel Nieder Stage Foot et a accueilli une quarantaine de jeunes durant une semaine pendant les vacances de Pâques. De plus, depuis la mi-mai, des journées découvertes sont proposées pour les jeunes afin de préparer la prochaine saison. Les 11, 12 et 13 juin, suite à l'autorisation des sports de contact en plein air, le club a même pu accueillir des rencontres amicales des U7 aux super-vétérans et proposer rafraîchissements et petite restauration aux spectateurs retrouvant ainsi les moments conviviaux qui ont tant manqué à tous.



Tous les participants au Nieder Stage Foot ont reçu en cadeau un tee-shirt et un diplôme (ici les U7)



Les matchs amicaux ont pu reprendre en juin

Enfin, le club a préparé les 17, 18, 22 et 25 juin des animations foot à destination des élèves de 4 classes de l'école élémentaire Jules Verne.

La pause estivale approchant, le club se projette désormais sur la saison 2021-2022 et accueille les nouveaux licenciés souhaitant rejoindre le club.

**Contact :**

**Jeunes :** Jean-Michel Wolff ☎ 06 27 42 58 42

**Seniors, Vétérans et Super-Vétérans :** Lucien Huck ☎ 06 50 64 04 99

## NIEDER BOULES



La pandémie a bouleversé nos habitudes mais nous pourrons quand même nous retrouver les mardis et les vendredis en respectant les gestes barrière : masque et 6 boulistes par terrain en attendant mieux.

J'ose espérer qu'avec le beau temps tout rentrera dans l'ordre des choses et que nous pourrons à nouveau nous rencontrer dans la gaieté et la bonne humeur.

Gérard Vézy

## NID'AIR GYM

### Une année blanche, mais pas seulement...

Après une saison 2020/2021, perturbée et qui s'est déroulée en pointillés, nous avons repris les cours en présentiel le 9 juin et retrouvé, avec soulagement et beaucoup de plaisir la salle municipale qui sert de cadre à nos activités au sein du bel Espace Nieder'.

Un grand merci à nos animatrices et animateur qui, grâce aux séances en visio et vidéo, nous ont permis de garder le contact entre nous et la forme pour chacun !

Malgré tout, la meilleure rencontre en distanciel ne peut égaler les sentiments que l'on éprouve à se retrouver physiquement pour une vraie séance de sport qui apporte effort (un peu !), détente et convivialité (beaucoup !).

Les efforts déployés par les membres du bureau associatif, conjugués avec l'investissement sans faille de nos animatrices/teur, ont permis d'assurer, à notre association, une traversée difficile certes, mais néanmoins positive de cette période si particulière.

D'ores et déjà, nous nous réjouissons de nous retrouver et d'accueillir les nouveaux membres lors de la rentrée prochaine et nous espérons que cette nouvelle saison sera moins compliquée que celle qui vient de s'achever.

Entretemps, ceux qui étaient disponibles le 11 juin, ont pu participer à l'action "La D&marche" initiée par la Fédération SPT Grand Est.

DÉMARCHE SANTÉ : 5km sur les côteaux de Niederhausbergen

DÉMARCHE SOLIDAIRE : pour nous retrouver en toute convivialité



## DANCE SWING CLUB



Malgré un quotidien profondément modifié, le DSC vous attend dès la rentrée, pour sa nouvelle saison de danse.

Au programme :

- Cours toutes danses, niveau débutant et Intermédiaire
- Stages de rock'n'roll, du niveau débutant au perfectionnement 3
- Salsa/Bachata
- West Coast Swing (WCS)
- Et bien d'autres propositions, évènements et informations de danse.

Visitez notre site, régulièrement mis à jour et vous trouverez chez nous un passe-temps passionnant.

Vous préférez discuter de votre choix de vive-voix ? N'hésitez pas à nous joindre.

A très bientôt et n'oubliez pas, danser c'est rester jeune !

Jean-Pierre Larronde, Président

© 06 15 89 33 21 © 03 88 78 44 80 [www.contact@danceswingclub.fr](http://www.contact@danceswingclub.fr)

### LUNDI

PILATES À 9H15 • 10H30 • 20H30  
GI-GONG 11H30 • 18H30

### MARDI

GYM À 9H15 • 10H30  
CARDIO MIXTE 20H

### JEUDI

BODY DANCE FITNESS À 20H

### VENDREDI

GYM TONIC À 9H15

### SAMEDI

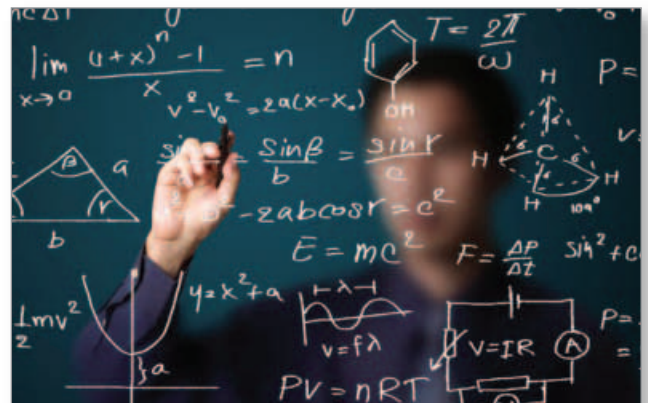
PILATE À 9H15

Contact © 06 82 39 44 59

ou [nidairegym@orange.fr](mailto:nidairegym@orange.fr)



### NON, LA DANSE N'EST PAS AUSSI COMPLIQUÉE !



## BUDO-KAI



### Préparer sa rentrée sportive avec le Budo-Kai

**Notre sport - le goshin-jutsu - est complet et non compétitif. Il permet de se recentrer, s'assouplir, se défouler, se surpasser et de partager des moments de convivialité. Et comme tout art martial, il est utile et applicable pour se défendre ou défendre quelqu'un dans l'urgence.**

Nous avons 2 créneaux de pratique martiale

- Lundi 19h30 - 21h
- Mercredi 19h30 - 21h

Un créneau dédié à l'auto-défense destiné aux femmes et hommes, adolescent(e)s, avec ou sans expérience dans les arts martiaux est aussi ouvert.

Nous avons démarré cette approche avant la crise sanitaire, et son succès nous encourage à continuer de vous la proposer.

Pour cela, rendez-vous :

- Dimanche 9h15 - 10h30

**Rentrée le mercredi 8 septembre, venez essayer pour vous faire une idée ! 2 séances d'essai gratuites, pour tous les âges dès 15 ans.**

#### Informations

Jean-Claude Deconinck ☎ 06 74 41 74 52  
ou Magali Roy au ☎ 06 24 93 01 19  
Directement à l'Espace Nieder'  
le lundi et le mercredi de 19h30 à 21h

Site [www.budo-kai.fr](http://www.budo-kai.fr)

Facebook [BudoKaileGroupe](https://www.facebook.com/BudoKaileGroupe)

De la part du Président du club et de tous ses membres, restez en bonne santé et à très bientôt sur le tatami !

**Rentrée le mercredi 8 septembre, venez essayer pour vous faire une idée ! 2 séances d'essai gratuites, pour tous les âges dès 15 ans.**



## FORTS TROTTERS

Un premier semestre encore très perturbé, cependant nous avons pu, entre deux confinements, proposer à nos membres des randonnées et des séances de marches nordiques, le tout dans le respect des règles.

Pour cette fin de saison, nous proposerons encore à nos membres

- Une semaine de randonnées dans les Alpes.
- Un week-end aux étangs de Still
- Trois jours de randonnées dans les Vosges autour du Petit Ballon

Le programme de la saison 2021/2022 vous sera présenté début septembre avec de nombreuses randonnées tous niveaux, un week-end canoë + randonnées, etc.

L'association est riche de 6 animateurs fédéraux, dont quatre pour les randonnées pédestres et deux pour les séances de marches nordiques.

Une nouveauté pour cette rentrée nous proposerons une séance de 2h de marche rapide et sportive.

Nous organiserons le samedi 20 novembre un événement sportif et festif ouvert aux habitants de Niederhausbergen : la marche des coteaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre... et à participer à nos activités.

Retrouvez notre programme et nos actualités  
<https://lesfortstrotters.wordpress.com/>  
<https://www.facebook.com/Fortstrotters>  
Mail : [Lesfortstrotters@gmail.com](mailto:Lesfortstrotters@gmail.com)

## AMERICAN SPIRIT



La reprise des cours, tant attendus a pu s'effectuer le vendredi 11 juin à l'Espace Nieder' à 19h30.

Trop contents de se retrouver enfin, après cette longue absence.

Après avoir profité de vos vacances de juillet et août, la reprise des cours aura lieu le vendredi 10 septembre à 19h30

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre, pour danser en lignes sur des musiques country.

Bien à vous et bonnes vacances

Chantal Croux, Présidente ☎ 06 63 00 81 45  
[american.spirit67@gmail.com](mailto:american.spirit67@gmail.com)



## AMICALE DU 3<sup>ème</sup> AGE

### Et maintenant qu'allons-nous faire ?

La crise sanitaire est toujours là avec son lot de drames et de doutes mais nous sommes aussi présents quelles que soient les circonstances pour vous rendre service.

Nous devons apprendre à prendre soins de nous-mêmes, à nous ménager dans les moments difficiles, mais le repli sur soi n'est pas la solution.

Il est nécessaire de maintenir un lien social fort avec objectif de se revoir, de se rencontrer et de se projeter vers l'avant.

Nous reprendrons donc de façon dynamique nos activités comme suit :

- Le mardi 6 juillet, première réunion du comité à 17h30 au lieu habituel
- Le jeudi 19 août, soirée tarte flambée au restaurant l'Etoile chez Bruckmann
- Le mercredi 15 septembre première après-midi récréative "café kuchen" jeux de cartes depuis notre dernière réunion du 11 mars 2020

Nous nous retrouverons ensuite chaque 2<sup>ème</sup> mercredi du mois comme par le passé dans l'espoir que la situation sanitaire soit propice.

• Le samedi 27 novembre reprise de la fête de Noël, la dernière s'était déroulée le 30 novembre 2019.

• Le mercredi 12 janvier 2022 assemblée générale.

Les jeunes retraités d'aujourd'hui qui seraient prêts à nous rejoindre pour apporter une dynamique et des idées nouvelles seront les bienvenus et nous leur assurons que les membres actuels les accueilleront bien cordialement.

En espérant que les choses progressent dans le bon sens de sorte que nous puissions nous revoir et repasser ensemble d'agréables moments. Au plaisir de vous revoir

Bernard Hoenen, Président

## NIEDER BASKET ALSACE

Enfin la rentrée !

Après de nombreuses semaines d'attente nous avons enfin pu recommencer nos séances d'entraînement avec la Team NBA Junior!

Les enfants sont heureux de se défouler et de se retrouver ensemble pour jouer au basket.

Le club remercie tous les enfants et parents pour leur patience et pour avoir répondu présent lors de la reprise. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous la saison prochaine pour continuer à partager notre passion du basket à vos enfants !



Guillaume Berthoud, Président

**SDIS du Bas-Rhin**  
INCENDIE et SECOURS

# Devenez SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

SECOURS À PERSONNE  
LUTTE CONTRE L'INCENDIE  
PROTECTION DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT

18

INFORMIER

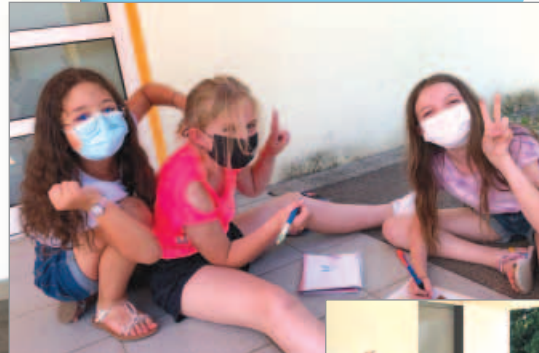
SDIS 67

+ d'infos sur [WWW.SDIS67.COM](http://WWW.SDIS67.COM)



# ÉLÉMENTAIRE

A la rentrée encore sans masques...



## UNE ANNÉE SCOLAIRE SOUS PROTOCOLE SANITAIRE

Cette année scolaire s'achève. Et elle fut bien différente des autres : moins de projets, moins de sorties... Tout cela, suite à un protocole sanitaire strict que nous avons dû mettre en place à cause d'un méchant virus qui pénalise la vie de tout le monde depuis plus d'un an. Toutefois, et malgré ce protocole, les enfants ont pu venir à l'école pour apprendre, certes avec un masque en élémentaire, certes séparés des autres élèves en récréation...

Oui cela fut compliqué et difficile pour tous : élèves, parents, enseignants et périscolaire. Mais grâce aussi à ce protocole, l'école n'a jamais dû fermer dans sa totalité. Seules quelques classes ont été touchées par une fermeture ponctuelle.

L'équipe pédagogique tient donc à remercier tous les parents pour leur patience et leur compréhension.

Nous espérons tous revenir à la normale rapidement avec des accueils groupés, des récréations en commun, des sorties... Mais n'oublions pas que c'est la solidarité de tous face au virus et en appliquant les gestes barrières aussi longtemps que cela restera nécessaire que nous arriverons à retrouver cette normalité qui nous manque tant actuellement.

Au plaisir de vous revoir tous à la rentrée... masqués ou non...

Bonnes vacances à tous !

L'équipe pédagogique de l'école Jules Verne



## Le 100<sup>e</sup> JOUR D'ÉCOLE

Lorenzo a bien aimé l'affiche du 100e jour d'école quand nous avons franchi la porte. Nous avons profité de l'occasion pour décomposer le nombre 100, faire des calculs en passant par l'addition, la soustraction et la multiplication. Nous avons même résolu des problèmes et regardé deux dessins animés.

« C'était cool de jouer au Loto bingo, à devine tête, au memory allemand, aux cartes de multiplication, de lancer des boules sur une cible, de rechercher le bon domino au triomino des moins et des plus. C'était chouette, trop bien et drôle. La maitresse nous a même fait des blagues. »

Même si plusieurs élèves n'ont pas aimé faire les 100 flexions dans la cour de récréation, nombreux ont aimé faire les 100 pas. Et puis, Justine et Lina ont gagné avec 150 points. Dur, dur, pour certaines équipes de ne comptabiliser que 20 points. Il a fallu accepter de partager les victoires et les défaites mais surtout respecter les règles du jeu. « Je n'ai pas aimé quand les camarades ne jouaient pas correctement. »

Trop rapidement, nous avons dû accepter la fin des festivités : « Je n'ai pas aimé quand la maitresse nous a dit maintenant on travaille » et la gestion du bruit a été difficile. « Il y a eu du bruit mais c'était extraordinaire car Justine a réussi à les calmer. »

**Durant les vacances de février, les enfants ont eu le plaisir d'écrire, chanter et enregistrer deux chansons avec l'aide de l'artiste-auteur-compositeur, M. Lionel Grob.**

Lionel Grob était déjà venu animer un atelier au centre durant les vacances d'été 2020. Les enfants ayant beaucoup apprécié leur travail avec lui, nous avons décidé de renouveler le partenariat mais cette fois-ci manière un peu plus travaillée. Il a donc accompagné les enfants dans l'écriture d'une chanson.

Le groupe des grands a choisi le thème de la pollution et le groupe des petits celui des instruments de musique. Après l'écriture des deux chansons, nos petits loulous se sont entraînés avec ferveur afin que le rendu soit au top. Lionel a apporté tout le matériel d'enregistrement nécessaire et a réalisé un clip pour chaque chanson. Lorsque les vidéos ont été postées sur Youtube, nous les avons diffusées à tous les enfants du centre. Un souvenir mémorable qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !



Les enseignantes de l'école ont également décidé de les présenter en classe afin que tous les enfants de l'école puissent découvrir le travail de leurs camarades.

**Nous vous invitons tous à vous rendre sur la chaîne Youtube de Lionel Grob et à écouter « Comme un orage » et « Un camion ! ».**



**Notre rituel « Chaque jour compte » consiste à compter depuis la rentrée tous les jours d'école et y associer plusieurs activités mathématiques. Il a pris tout son sens le vendredi 30 avril 2021...**



Melih qui était absent ne souhaite qu'une seule chose participer à une autre journée du 100e jour. Pour Elliott, c'était comme une journée sans classe. C'est avec un grand plaisir, à 100 km par heure, que nous avons ENSEMBLE partagé des activités, « rigolotes » nous dit Garance, une journée 100% pleine de vie et d'apprentissages.



MARIE



Flourissement  
du village



## GRUPE RÉUSSIR POUR NIEDERHAUSBERGEN

Ça suffit maintenant !

Nous pensions ne plus devoir revenir sur les élections municipales de 2020, mais force est de constater que l'opposition dénature une nouvelle fois les faits comme s'il leur était impossible de dire la vérité. En soi, rien d'étonnant !

Voici donc les faits :

1. Au lendemain des élections municipales, Mme Garrigou a voulu faire annuler le résultat des élections, qu'elle avait très largement perdu avec près de 20% de voix de moins, en se basant notamment sur une dizaine d'attestations complaisantes de concitoyens, destinées à faire croire au Tribunal que nos colistiers n'avaient pas respecté la date limite de distribution de notre profession de foi fixée à 48h avant le jour J.

Cette demande en annulation des élections a été rejetée par le Tribunal Administratif qui ne s'en est pas laissé compter.

A-t-elle dit une seule fois que son vrai objectif était de faire annuler les élections municipales ? A-t-elle évoqué une seule fois cet échec majeur pour avoir été débouté de sa demande d'annulation des élections par le Tribunal Administratif ? Jamais ! Malgré ses tracts distribués en boîtes aux lettres et malgré la rubrique d'expression ci-dessous, moment privilégié pour reconnaître la vérité.

S'il y a bien une chose à retenir de ces élections municipales, c'est la victoire de notre groupe qu'elle voulait nous enlever !

2. A contrario, le seul sujet à interpréter juridiquement était celui des bulletins nuls. C'est bien selon les instructions de la Préfecture que les bulletins de vote incomplets ont été annulés et non pas du fait de notre maire, comme Mme Garrigou se complaît à ressasser une nouvelle fois.

## GRUPE MIEUX VIVRE NIEDER

Enfin ! Après l'invalidation de nos bulletins de vote par M. Herzog et un parcours semé d'embûches qui s'est conclu par un jugement en notre faveur du Conseil d'Etat, la plus haute juridiction française, notre village bénéficie enfin d'une représentation municipale pluraliste.

Notre Maire est un homme d'action sauf quand il s'agit de faire participer les élus de la minorité à un Conseil municipal : 2 mois et demi de délai pour la 1<sup>ère</sup> réunion !

Nous aimerions croire qu'il a pris le temps de la réflexion, afin d'ouvrir débat et recherche du consensus avec ceux qui ont une vision différente de la sienne.

Il serait temps qu'elle comprenne et admette enfin la réalité.

Si le Conseil d'Etat a été sollicité par notre maire, c'était bien parce qu'il fallait une interprétation définitive des textes qui régissaient l'annulation des bulletins incomplets. Il fallait donner un sens très précis, à ces articles du règlement électoral, dans le cas présent et pour toutes les élections à venir. C'est ainsi qu'en définitive, le CE a estimé que les listes incomplètes étaient valables, contrairement à ce que disaient les textes, textes pourtant défendus une nouvelle fois par le ministère de l'Intérieur, lors des audiences parisiennes.

Fin de l'histoire. Nous sommes 15 élus majoritaires et la minorité comporte 4 élus.

Pour mémoire, en 2008, quand nous avons gagné les élections municipales contre la liste sortante, nous étions 11 élus et l'opposition 4 élus. Donc rien de neuf sous le soleil. Nous sommes en terrain connu.

Cela nous avait surtout motivé pour faire avancer Niederhausbergen autour de notre maire en partageant sa vision de notre village.

Nous sommes déterminés à mettre en œuvre ce pour quoi vous nous avez élus à une très large majorité. Et nous avons fait de Niederhausbergen, le 1<sup>er</sup> village d'Alsace où il fait bon vivre. En 2 mandats ! Au nom de l'intérêt général, seul véritable fondement de la démocratie.

Vos 15 élus de « Réussir pour Niederhausbergen »

La bataille électorale et les escarmouches d'arrière-garde étant derrière nous, le temps est venu de travailler ensemble à l'amélioration de la vie municipale, dans le respect mutuel et le dialogue constructif.

N'est-ce pas dans l'échange et le consensus raisonnable que réside en définitive le secret de la démocratie ?

Vos élus de « Mieux Vivre Nieder »  
mieuxvivrenieder@gmail.com



Sous réserve des contraintes sanitaires

<b>Sa 14 août</b>	▶ Feu d'artifice ▶ Mairie
<b>Ve 20 août</b>	▶ Don du Sang ▶ Amicale des Donneurs de Sang
<b>Di 19 septembre</b>	▶ Journée du Patrimoine ▶ Mairie
<b>Sa 25 septembre</b>	▶ Journée Citoyenne ▶ Mairie
<b>Je 11 novembre</b>	▶ Cérémonie du 11 novembre ▶ Mairie
<b>Sa 20 novembre</b>	▶ Marche des Coteaux ▶ Forts Trotters
<b>Sa 27 novembre</b>	▶ Noël du 3 <sup>ème</sup> âge ▶ Amicale du 3 <sup>ème</sup> âge
<b>Sa 4 décembre</b>	▶ Marche aux Flambeaux et Marché de Noël
<b>Sa 11 décembre</b>	▶ Fête des Aînés ▶ Mairie

## DÉCHÈTERIE MOBILE

- Mercredi 11 août
- Lundi 6 septembre
- Mercredi 6 octobre
- Lundi 8 novembre

## DÉCHÈTERIE VERTE

- Mercredi 21 juillet
- Vendredi 20 août
- Vendredi 24 septembre
- Mercredi 20 octobre

## EXCEPTIONS

- Collecte le jeudi 4 novembre au lieu du mercredi 3 novembre

**INFORMATIONS ACTUALISÉES ET CONDITIONS D'ACCÈS SUR LE SITE : [WWW.STRASBOURG.EU/DECHETERIES](http://WWW.STRASBOURG.EU/DECHETERIES)**

**OBJETS ENCOMBRANTS DEVANT VOTRE DOMICILE PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 03 68 98 51 89**

### MAIRIE 03 88 56 20 00

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h



### ECOLE JULES VERNE 03 88 56 29 69

**LE TOURNESOL 03 88 56 24 49**

**MAM 09 88 42 32 06**

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LE NAUTILUS**

**03 69 06 21 59**

Mardi 16h15-19h - Mercredi 15h-18h - Samedi 9h30-12h30

### CABINET MÉDICAL

Drs. Sophie Wendling et Hélène Weibel  
11 rue de Bischheim **03 88 20 29 66**  
Nouveau : prise de rendez-vous en ligne : [cabinet-medical-niederhausbergen.fr](http://cabinet-medical-niederhausbergen.fr)

### CABINET DENTAIRE

Dr. Jean-Philippe Roset  
11 rue de Bischheim **03 88 56 22 66**

### PHARMACIE DE LA COLLINE

3a route de Mundolsheim **03 88 56 37 00**

### CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Véronique Mensales et Christelle Kaiser  
4 rue de Mundolsheim **03 69 48 41 62**  
[infrieder@gmail.com](mailto:infrieder@gmail.com)

### CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE ET D'OSTHÉOPATHIE MKDE

Louise Audebert et Clotilde Badina  
4 rue de Mundolsheim  
**09 67 47 32 79**

### CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Jessica Uthdinger et Nicolas Matzinger  
18 rue de Hoenheim  
**03 88 28 97 88**

### PSYCHOLOGUE

Carole Bury 11B rue de Bischheim  
**06 95 21 58 66**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Luc Bouvy, conciliateur de justice pour la commune, peut être saisi pour trouver un compromis dans des domaines tels que : les relations de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs, etc.

Sur rendez-vous : [luc.bouvy@conciliateurdejustice.fr](mailto:luc.bouvy@conciliateurdejustice.fr)

### POMPIERS 18

### SAMU 15

### POLICE SECOURS 17

### ALLÔ URGENCES 116 117

à appeler dans le Bas-Rhin au lieu d'aller aux urgences

### GENDARMERIE 03 88 19 07 67

### URGENCE GAZ 03 88 75 20 75

### HÔPITAL CIVIL & HAUTEPIERRE 03 88 11 67 68

### CENTRE ANTI-POISON 03 88 37 37 37

### S.O.S. MÉDECINS (jour/nuit) 36 24

### S.O.S. MAINS STRASBOURG 03 90 67 40 30

### S.O.S. AMITIÉS 03 88 22 33 33

### S.O.S ENFANCE EN DANGER 119

### INFO VIOL 0 800 05 95 95

### S.O.S FEMMES SOLIDARITÉ 39 19

### DROGUE INFO SERVICES 0 800 23 13 13

### SIDA INFO SERVICES 0 800 84 08 00

### VIOLENCES NUMÉRIQUES 3018

## LE MOUSTIQUE TIGRE poursuit son expansion sur le territoire de l'Eurométropole.

Les territoires initialement colonisés se sont très largement étendus. Malgré une lutte vectorielle renforcée, sa progression sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg a été fulgurante. A la différence du moustique commun, le moustique tigre s'installe en milieu urbain et pique en journée, ce qui fait de lui une espèce particulièrement nocive.

Pour limiter sa prolifération et son expansion sur le territoire de la collectivité, des gestes simples suffisent.

### Je suis sec avec les moustiques : je supprime les eaux stagnantes

Le moustique tigre a la particularité de se développer dans des gîtes artificiels générés par l'homme (soucoupes sous les pots de fleurs, bidons de récupération d'eau de pluie...) Pour éliminer les larves, il faut éliminer les gîtes en supprimant les endroits où l'eau peut stagner, en couvrant les réservoirs d'eau et en nettoyant régulièrement les gouttières et caniveaux.

Le moustique tigre peut transmettre des maladies virales comme le CHIKUNGUNYA, la DENGUE ou le ZIKA.

Pour l'instant ces maladies ne sont pas implantées en France métropolitaine.

### Peut-on se débarrasser définitivement des moustiques adultes ? NON

L'usage d'insecticides chimiques contre les moustiques est nuisible pour l'environnement car ces produits ne sont pas sélectifs et tuent également d'autres insectes et sont toxiques pour les animaux à sang froid. Par ailleurs, l'effet est limité dans le temps. La recolonisation du milieu est rapide. Tuer les adultes sans éliminer les larves ne sert à rien, si ce n'est à polluer la nature. La lutte anti-larvaire est la méthode la plus rationnelle.

Si je pense avoir identifié un moustique tigre : je le signale sur le portail de signalement du moustique tigre ([Signalement-anses.fr](http://Signalement-anses.fr)) en envoyant une photo ou un spécimen.